

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 16 Avril 2026 à 20h00, le conseil municipal de la commune de la Roche l'Abeille, dûment convoqué, s'est réuni.

Secrétaire de séance : Jézabelle DUCOURTIOUX (conformément à l'article L2121-15 du CGCT). Monsieur Haller fait remarquer que la secrétaire de séance prend ses notes par ordinateur, que ce n'est pas comme à l'habitude et que ce ne sera pas consultable. La secrétaire propose de prendre ses notes à l'ordinateur et de les imprimer pour qu'elles soient accessibles dans le cahier de compte rendu disponible à la mairie. Décision approuvée par la majorité.

Présent : Jean-Claude Frachet, Olivier Passin, Isabelle Rougerie, Christelle Poulain, Christophe Ladelle, Elise Thévet, Lise Paterné, Jézabelle Ducourtioux, Olivier Beillot, Ludovic Turpin, Mélissa Azzoug, Claude Haller, Noémie Poulier.

Pouvoir : Stéphane Cabello (procuration), Francis Roux (procuration) donnés à Mr le Maire

Monsieur le Maire fait un rappel à la loi pour toutes les personnes présentes dans la salle.

Ordre du jour :

- Indemnités de fonctions du maire, des adjoints, des conseillers délégués
- Délégations consenties au maire par le conseil municipal
- Trois taux imposition – état 1259
- Règlement intérieur
- Création des commissions municipales
- Commission d'appel d'offres
- Composition de la commission de contrôle des listes électorales
- Désignation des délégués aux différents syndicats
- Modalité de gestion, de financement et règlement du droit à la formation des élus
- Autorisation permanente de poursuites au comptable public
- Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents
- Renouvellement organisation des temps scolaires
- Questions diverses

Délibérations

Approbation du PV du 27 mars 2026 :

Approbation PV du 27 mars 2026 demandé par Monsieur le Maire

Vote unanimité pour

Débats :

Remarque demande d'approbation du PV de décembre dernier par Mr Haller, suggérer de voter au prochain conseil par Mr le Maire

Délibération 04-2026 : Indemnités de fonctions du maire, des adjoints, des conseillers délégués :

Vote des attributions 12 pour / 3 contre

Débats :

Remarque de Mr Haller : retrait de subvention par Mr Macron donc baisse de l'attribution de Mr le Maire à 20%. Demande que ces dires soient inscrits au PV.

Remarque de Mr Turpin : 50% de plus en 5 ans, 10 000€ supplémentaire donc pourrait être attribuer dans d'autres postes. Charte des élus, faire preuve de probité, respect envers nos administrés et la minorité représentée.

Remarque de Mr le Maire : chaque indemnité a augmenté même celle des élus cela n'a jamais dérangé personne auparavant.

Délibération 05-2026 : Délégations consenties au maire :

Délégations au Maire : Isabelle Rougerie énonce les articles conservés et les articles supprimés.

Vote pour à l'unanimité

Débats :

Remarque de Mr Haller : courriel envoyé pour l'obtention d'un projet de délibération, la réponse ne lui convient pas. Rappel de la loi par Monsieur Haller, Mr le Maire propose une note de synthèse, et demande à Monsieur Haller de se renseigner concernant l'obligation de rédiger un projet de délibération.

Délibération 06-2026 : Trois taux d'imposition – état 1259 :

Vote des 3 taux. Monsieur le Maire fait remarquer que cela fait très longtemps que cela n'a pas été augmenté. Augmentation de 1%.

Vote 12 pour / 3 contre

Débats :

Remarque de Mr Turpin : un plan pluriannuel n'a jamais été fait, pourquoi augmenter les impôts ? ils n'ont jamais été augmenté en 5 ans, a-t-on réellement besoin d'une augmentation ? décision arbitraire, mal venu et forme de mépris. Parle du budget du contribuable qui a un budget limité du fait de la conjoncture actuelle. Proposer un budget.

Remarque de Mr Passin : très intéressante remarque

Monsieur le maire fait remarquer que l'augmentation sera de 6€. Le plan pluriannuel s'applique aux communes de plus de 3 500 habitants. Prend note des remarques de chacun.

Délibération 07-2026 : Règlement intérieur :

Vote du règlement du conseil municipal

Débats :

Remarque de Mr Haller : un amendement concernant le règlement. Lu par lui-même. Il propose un nouveau règlement. Joint une copie de ce « projet » de règlement.

Madame Ducourtioux fait remarquer qu'il aurait été judicieux de faire parvenir cet amendement à l'ensemble des élus afin qu'il puisse le consulter en amont afin de pouvoir l'étudier.

Monsieur le Maire propose de passer au vote. Il demande qui souhaite voter pour le règlement de monsieur le Maire proposé au conseil 12 pour, 3 contre.

L'amendement de monsieur Haller est donc rejeté par la majorité.

Vote 12 pour / 3 contre

Délibération 08-2026 : Attribution des commissions municipale :

Finances : Isabelle Rougerie V.P, Ludovic Turpin, Lise Paterne, Christelle Poulain, Olivier Passin

Voirie : Stéphane Cabello V.P, Christelle Poulain, Mélissa Azzoug, Jézabelle Ducourtioux, Ludovic Turpin

Travaux : Christelle Poulain V.P, Francis Roux, Christophe Ladelle, Claude Haller,

Communication : Olivier Passin V.P, Elise Thévet, Isabelle Rougerie, Christophe Ladelle, Claude Haller

Ecole : Elise Thévet V.P, Olivier Beillot, Mélissa Azzoug, Jézabelle Ducourtioux, Noémie Poulier

Associations, dynamisme, développement du village : Olivier Beillot V.P, Lise Paterne, Olivier Passin, Stéphane Cabello, Noémie Poulier

Sociale : Christophe Ladelle V.P, Isabelle Rougerie, Elise Thévet, Francis Roux, Claude Haller

Environnement et urbanisme : Lise Paterne V.P, Christelle Poulain, Olivier Beillot, Olivier Passin, Ludovic Turpin

Délibération 09-2026 : Commission d'appel d'offre :

Monsieur le Maire président de droit, Olivier Passin, Isabelle Rougerie, seront titulaires. Suppléants : Olivier Beillot, Francis Roux, Christophe Ladelle.

Vote 12 pour / 3 contre

Délibération 10-2026 : Commission de contrôle des listes électorales :

Christelle Poulain, Olivier Beillot, Elise Thévet, Ludovic Turpin, Noémie Poulier

Vote unanime

Désignation des délégués aux différents syndicats :

Délibération 11-2026 : Délégué VGB : Olivier Passin, Isabelle Rougerie

Suppléants : Olivier Beillot, Christelle Poulain

Vote pour à l'unanimité

Délibération 12-2026 : Délégué SEHV : Mélissa Azzoug

Vote pour à l'unanimité

Délibération 13-2026 : Délégué Voirie SIV : Monsieur le Maire, Jézabelle Ducourtioux

Suppléants : Christelle Poulain, Francis Roux

Vote pour à l'unanimité

Délibération 14-2026 : Délégué Sictom : Isabelle Rougerie, Olivier Passin

Vote pour à l'unanimité

Délibération 15-2026 : Délégué Défense : Olivier Passin

Vote pour à l'unanimité

Délibération 16-2026 : Modalité de gestion, de financement et règlement du droit à la formation des élus :

Droit à la formation budget attribuer : 4%

Vote 14 pour / Mr Turpin s'abstient

Débats :

Remarque de Monsieur Turpin : 4% cela est peu.

Délibération 17-2026 : Autorisation permanente de poursuite au comptable public :

Vote à l'unanimité pour

Délibération 18-2026 : Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents :

Vote à l'unanimité pour

Délibération 19-2026 :Renouvellement organisation des temps scolaires :

8 demi-journées (4 jours)

Vote à l'unanimité pour

Questions diverses

Monsieur Passin : remarque à l'ensemble des élus, assumer son devoir de réserve, compte rendu concernant certain dossier et réunion envoyé, non approuvé par tous. Propose peut-être une charte de communication. Demande une méthode de travail concernant le dossier « mines ».

Monsieur Beillot : réunion avec tous les présidents d'associations afin de faire le point sur les besoins de chacun.

Monsieur Turpin : retour sur la réunion du comité citoyen, sujet très important, débat sur la situation actuelle. Débat animé par le passé (antenne...etc.) Montrer l'exemple au niveau de la commune afin de sensibiliser la population à notre niveau. Adopter une position bien précise à ce sujet. Monsieur Passin précise que les mines

sont un sujet qui nous tiens particulièrement à cœur, et qu'il sera effectué un travail. Il soumet l'idée d'une rencontre avec des « Pro mine », le comité citoyen et l'association anti-mine afin d'avoir un réel débat et entendre le point de vue de chacun.

Rappel que la cotisation des « amis de Kilstett » n'a pas été réglé pour 2025. Monsieur le Maire prend note de cet oubli.

Monsieur Haller : règlement intérieur, reproche le manque de travail sur le règlement intérieur voté. Les délibérations votées ce soir seront disponibles ? Réponse de Isabelle oui dès qu'elles auront été transmises et validées par la préfecture.

Madame Rougerie : fait remarquer qu'elle n'a pas de clef de mairie, étant 2^{sc} adjointe. 2 courriers ont été fait sans réponse au détenteur, l'ancien 2^{er} adjoint.

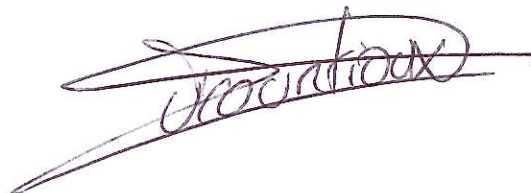
Clôture de séance :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par monsieur le Maire à 21h06

Le Maire,
J-C FRACHET

Handwritten signature of J-C Frachet in blue ink, written in a cursive style.

La Secrétaire,
Jézabelle DUCOURTIOUX

Handwritten signature of Jézabelle Ducourtiaux in blue ink, written in a cursive style.